

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**
Séance du 10 février 2026
République Française
Commune de La Grande Paroisse
Seine et Marne

L'an deux mil vingt-six, le dix février, à dix-neuf heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis en mairie sur la convocation en date du 4 février 2026 et sous la présidence de M. Emmanuel LEDOUX, Maire.

Sur les 23 membres du conseil municipal,

15 étaient présents : QUORUM ATTEINT : Emmanuel LEDOUX, Maire, Serge COURROUX, Catherine CAZES, Annick PROUT RIEU, Jean RIFFAUD, **adjoints**, Claudia AGUILAR, Fabrice AUBERT, Jean-Claude GALLOIS, Sandrine GERIN, Catherine LESSINGER, Danièle MARTINET CONTANT, Patrice PATAY, Christina QUERMELIN, Vincent ROCHER et Laurence SIMON, **conseillers municipaux**.

6 étaient absents représentés : Isabelle MALTAVERNE par Annick Prout Rieu, Patrick SPELLER par Jean Riffaud, Dimitri ARNOULD par Fabrice Aubert, Loïck FAGIS par Claudia Aguilar, Nelly RODIER NICOLI par Catherine Cazes, Jean-Luc EVEN par Emmanuel Ledoux.

2 étaient absents excusés : Mélanie SAGNA et Pierre-Yves THOMAS.

Ce qui totalise 21 votants.

Mme Catherine LESSINGER a été désignée secrétaire de séance.

DEL202603 : SALLE MULTIACTIVITES - ATTRIBUTION DE MARCHES

Un marché à procédure adaptée de travaux a été lancé le 19 décembre 2025 avec une date limite de réception des offres fixée au 26 janvier 2026 à 12h.

La commission technique s'est réunie le 30 janvier à 10h pour ouvrir les offres et le 6 février à 10h, au vu du rapport du maître d'œuvre, Claire Quilliot, architecte, pour attribuer les lots, comme suit :

Lots	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
1 : VRD	ASL SOLUTIONS	21 509.78 €	25 811.74 €
2 : Démolition/Gros Oeuvre Carrelage/Faïences	ASL SOLUTIONS	81 125.70 €	97 350.84 €
3 : Charpente	ASL SOLUTIONS	22 065.05 €	26 478.06 €
4 : Couverture/Etanchéité	CUB	10 048.00 €	12 057.60 €
5 : Menuiserie extérieures Serrurerie	MIROITERIE DE BELLE OMBRE	34 934.10 €	41 920.92 €
6 : Plâtrerie/Cloisons/ Doublages	ASL SOLUTIONS	22 165.80 €	26 598.96 €
7 : Menuiseries intérieures	ASL SOLUTIONS	13 836.00 €	16 603.20 €
8 : Electricité/Ventilation	ASL SOLUTIONS	22 563.00 €	27 075.60 €
9 : Plomberie Chauffage	ASL SOLUTIONS	44 924.96 €	53 909.95 €
10 : Peinture Sol souple	BERNIER	30 000.00 €	36 000.00 €
TOTAL		303 172.39 €	363 806.87 €

Le Maire entendu, le Conseil municipal décide, par 20 voix Pour et 1 Abstention :

1. D'acter la décision de la commission technique en attribuant les lots aux entreprises tels que détaillés ci-dessous :

Lots	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
1 : VRD	ASL SOLUTIONS 4 rue de la Forêt 95350 Saint Brice sous Forêt	21 509.78 €	25 811.74 €
2 : Démolition/Gros Œuvre/Carrelage/Faïences	ASL SOLUTIONS 4 rue de la Forêt 95350 Saint Brice sous Forêt	81 125.70 €	97 350.84 €
3 : Charpente	ASL SOLUTIONS 4 rue de la Forêt 95350 Saint Brice sous Forêt	22 065.05 €	26 478.06 €
4 : Couverture/Etanchéité	CUB 11 rue Wilson 77880 Grez sur Loing	10 048.00 €	12 057.60 €
5 : Menuiserie extérieures Serrurerie	MIROITERIE DE BELLE OMBRE 225 rue de la Justice 77000 Vaux le Pénil	34 934.10 €	41 920.92 €
6 : Plâtrerie/Cloisons/ Doublages	ASL SOLUTIONS 4 rue de la Forêt 95350 Saint Brice sous Forêt	22 165.80 €	26 598.96 €
7 : Menuiseries intérieures	ASL SOLUTIONS 4 rue de la Forêt 95350 Saint Brice sous Forêt	13 836.00 €	16 603.20 €
8 : Electricité/Ventilation	ASL SOLUTIONS 4 rue de la Forêt 95350 Saint Brice sous Forêt	22 563.00 €	27 075.60 €
9 : Plomberie Chauffage	ASL SOLUTIONS 4 rue de la Forêt 95350 Saint Brice sous Forêt	44 924.96 €	53 909.95 €
10 : Peinture Sol souple	ENTREPRISE BERNIER 8 rue des Terres fortes 77600 Chanteloup en Brie	30 000.00 €	36 000.00 €

- D'inscrire la dépense au budget 2026 section investissement
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.
- D'adresser ampliation de la présente délibération au Contrôle de Légalité de Seine et Marne.

Ainsi fait et délibéré,

Fait à La Grande Paroisse, le 11 février 2026

**La secrétaire de séance,
Catherine LESSINGER**

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Emmanuel LEDOUX**

